

## BANQUE CENTRALE DU CONGO COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE Kinshasa, République Démocratique du Congo

## **COMMUNIQUE**

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale du Congo s'est réuni le 28 mars 2022, en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame le Gouverneur, MALANGU KABEDI MBUYI. Les discussions ont porté sur le cadre macroéconomique de la République Démocratique du Congo, et les perspectives à court terme ; la situation de l'économie mondiale, y compris l'évolution des cours des matières premières ; et les répercussions de la crise russo-ukrainienne sur l'économie congolaise.

Le Comité de Politique Monétaire a noté que le cadre macroéconomique était favorable à fin mars 2022, avec :

- ❖ Une stabilité du taux de change. En dépit de variations marginales, le taux de change reste stable et ce, depuis le milieu de l'année 2021. A fin mars 2022, le taux de change officiel s'est situé à 1999,75 Francs congolais (CDF) pour un dollar américain, soit une légère appréciation par rapport au 31 décembre 2021. Sur le marché parallèle, le Franc congolais a également connu une appréciation de 0,67 % en rythme trimestriel, se situant à 2.037,33 CDF le dollar américain.
- ❖ Une bonne tenue des finances publiques. La gestion des finances publiques reste marquée par des efforts continus de mobilisation accrue des recettes de l'Etat, de mise en œuvre d'importantes réformes fiscales, et de rationalisation des dépenses. Soutenus par la disponibilité de financements extérieurs comprenant des appuis budgétaires, y compris ceux du FMI au titre de la récente allocation spéciale des DTS, destinés aux investissements prioritaires, et par le produit des émissions des titres publics, ces efforts permettent l'exécution du budget de l'Etat sans recours au financement de la Banque Centrale, en strict respect de la loi organique de la Banque en la matière.
- ❖ De faibles variations des prix à la consommation. L'inflation reste globalement maitrisée, bénéficiant de l'absence de fortes pressions sur l'offre des biens et services, de la stabilité du taux de change, de la bonne tenue des finances publiques, et de l'impact positif de la coordination des politiques macroéconomiques. Ainsi, à fin mars 2022, le taux d'inflation n'était que de 2,31 % en cumul annuel.
- Une bonne position de la balance commerciale. Sous l'effet de la hausse des recettes d'exportations, notamment dans le secteur minier, la balance commerciale s'est améliorée en 2021, et au premier trimestre de 2022, contribuant au renforcement des réserves de change. Ces dernières se sont situées à 2,4 mois d'importations de biens et services à fin mars 2022. A ce sujet, le Comité de Politique Monétaire a pris note du transfert au Trésor, par la Banque Centrale, au mois de mars 2022, de la portion des allocations DTS reçus du FMI, destinées au financement des investissements, dans le respect des

MON

modalités établies à cet effet. Ce qui justifie le repli des réserves de change par rapport au niveau record atteint au mois d'aout 2021.

En ce qui concerne les perspectives pour le reste de l'année, le Comité de Politique Monétaire préconise le maintien de la projection de croissance de 6,4 % pour 2022, portée par le dynamisme des industries extractives qui bénéficient de l'embellie actuelle des cours des matières premières.

Le Comité de Politique Monétaire a cependant noté l'accentuation des incertitudes qui, en début d'année, marquaient l'environnement économique mondial. Des perspectives difficiles qui sont désormais nourries par l'impact de la pandémie de COVID-19, de fortes contraintes d'approvisionnement au niveau global et la remontée des pressions inflationnistes dans les pays avancés ; ainsi que par l'impact négatif de la guerre Russo-ukrainienne sur les marchés internationaux. L'économie congolaise devrait en subir les répercussions par le canal de l'inflation à travers la hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires dont le pays est importateur net. En glissement annuel, le taux d'inflation devrait ainsi se situer à 6,52% à fin décembre 2022, comparé à 5,28% en 2021.

Eu égard à ce qui précède, le Comité de Politique Monétaire a décidé de mettre en place un dispositif de veille et de suivi rapproché du marché des changes en vue d'anticiper et de gérer efficacement toute évolution susceptible de perturber le cadre macroéconomique. En ce qui concerne les instruments de la politique monétaire, il a été décidé de garder inchangé le dispositif actuel, y compris le maintien du taux directeur de la Banque Centrale à 7,5%, en vue de la poursuite de l'indispensable soutien à l'économie nationale.

Fait à Kinshasa, le 1er avril 2022

MALANGU KABEDI MB

Présidente